

Dommage matériel.

Enumérez les vêtements et/ou objets endommagés.

Nous vous conseillons de garder les vêtements et/ou objets abimés pour une évaluation éventuelle par la partie adverse.

Joignez les preuves d'achat. Si vous ne disposez plus de ces documents, précisez les dates et prix approximatifs d'achat.